

grandes puissances, le désarmement ne se limite pas aux armes nucléaires. Les conséquences néfastes des activités militaires depuis la seconde Guerre mondiale ont été de loin le fait de l'utilisation des armes conventionnelles et, plus récemment, des armes chimiques. Il nous faut envisager carrément cette question.

Il n'est pas de conflit ni d'accroissement des armements, même de portée limitée et de façon isolée, qui ne soit sans conséquence ou qui puisse être ignoré, car toute situation de ce genre peut compromettre notre sécurité.

Le Canada est déterminé à jouer un rôle prépondérant dans l'avancement du programme international du désarmement. Notre engagement et notre contribution au chapitre du contrôle des armements et du désarmement sont bien établis. Nous userons de notre influence et mettrons à la disposition de tous les compétences que nous possédons pour aider à réduire le danger de conflit et à freiner la prolifération des armements.

Notre premier objectif ici aujourd'hui devrait donc être d'avaliser l'adhésion à une approche bien fondée et réaliste du contrôle des armements et du désarmement.

Cela exige de notre part que nous nous fixions des objectifs bien précis et réalistes et que nous respections l'ordre des priorités. Autant que dans d'autres domaines, il importe, en matière de contrôle des armements et de désarmement, d'établir des priorités si nous voulons nous doter de points de repère à partir desquels nous pourrions mesurer nos progrès. Cette leçon s'applique particulièrement aux Nations Unies et à ses activités relatives au contrôle des armements.

La présente Session extraordinaire aura contribué à nourrir la volonté de progresser si elle parvient à cerner les secteurs où nous devons, et où nous pouvons, nous entendre et sur lesquels nous devons concentrer nos efforts. C'est avec beaucoup d'attention et d'intérêt que le Canada a écouté les déclarations de la Session extraordinaire, et nous estimons qu'il existe effectivement un certain terrain d'entente sur des questions précises qui, à notre avis, mériteront notre attention dans l'avenir.

Tout d'abord, des réductions importantes et vérifiables des arsenaux d'armes nucléaires doivent demeurer la priorité des priorités du désarmement international.